

**MAIRIE**  
**d'USSON-du-POITOU**  
**- Vienne –**

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance Ordinaire du 19 octobre 2017**  
**PROCÈS-VERBAL**

Le dix-neuf octobre deux mil dix-sept, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Michel JARRASSIER, Maire.

Etaient présents : M. JARRASSIER Michel – Mme BOMPAS Marie-Hélène – M. RENAUD Serge – Mme LOUIS-DUPONT Brigitte – M. IRIBARREN Jean-François – Mme ARLOT Monique – MM. CHASTANET Vincent – ROUSSEL Pascal – Mme DELURET Nathalie – M. POUTHIER Alain – Mme LOUAIL Céline –

Etait absent et représenté : M. BUISSET Jérôme (pouvoir à Mme LOUIS-DUPONT Brigitte)

Etaient absents et excusés : Mme DUMONTIER Dominique – M. LEPERCQ Olivier

Etait absente : Mme Corinne PERRY

Mme Nathalie DELURET a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal (art. L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales - CGCT).

**OBJET : Elections des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants pour les élections sénatoriales**

Monsieur le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales qui se tiendront le dimanche 17 décembre 2017.

Il précise les règles d'organisation du scrutin.

Le Conseil Municipal doit désigner 3 délégués et 3 suppléants. Les délégués et leurs suppléants sont élus simultanément sur une même liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle à la plus forte moyenne, sans panachage, ni vote préférentiel.

**Composition du bureau électoral :**

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du Conseil Municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mme Marie-Hélène BOMPAS, M. Serge RENAUD, M. Alain POUTHIER et Mme Céline LOUAIL.

La présidence du bureau est assurée par Monsieur le Maire.

**Election des délégués :**

La candidature suivante est enregistrée : Liste "Ensemble pour Usson " :

- JARRASSIER Michel
- BOMPAS Marie-Hélène
- IRIBARREN Jean-François
- LOUIS-DUPONT Brigitte
- RENAUD Serge
- ARLOT Monique

Le Conseil Municipal procède alors aux opérations de vote à bulletin secret pour élire 3 délégués et 3 suppléants en vue des élections sénatoriales.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 12
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 12

La liste "Ensemble pour Usson " a obtenu : 12 voix.

**Sont proclamés élus :**

Délégués : JARRASSIER Michel  
BOMPAS Marie-Hélène  
IRIBARREN Jean-François

Suppléants : LOUIS-DUPONT Brigitte  
RENAUD Serge  
ARLOT Monique

**Séance levée à : 18h50.**

**Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.**

Signatures des membres du Conseil Municipal

<i>M. Michel JARRASSIER</i>	<i>Mme Marie-Hélène BOMPAS</i>
<i>M. Serge RENAUD</i>	<i>Mme Brigitte LOUIS-DUPONT</i>
<i>M. Jean-François IRIBARREN</i>	<i>Mme Monique ARLOT</i>
<i>M. Vincent CHASTANET</i>	<i>M. Pascal ROUSSEL</i>
<i>Mme Nathalie DELURET</i>	<i>M. Alain POUTHIER</i>
<i>Mme Céline LOUAIL</i>	

CM 19 octobre 2017